

UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT POUR AMELIORER VOTRE HABITAT

Depuis le 1er janvier 2018, et sur l'ensemble des communes de son territoire, la Communauté d'Agglomération Dracénoise vous conseille et vous accompagne dans votre projet d'amélioration de votre logement. Que vous soyez (co)propriétaire d'un logement que vous occupez ou que vous louez sur Saint Antonin du Var, n'hésitez plus, c'est le moment d'en profiter !

La CAD et ses partenaires (ANAH, Département83, Région Paca) vous accompagnent pour :

- la réalisation de **travaux d'économies d'énergie** permettant d'améliorer votre confort et de réduire significativement vos charges énergies
- la **rénovation complète de votre logement dégradé** : mise aux normes de décence, d'habitabilité, de sécurité
- le maintien à domicile via l'**adaptation de votre logement au vieillissement et/ou au handicap**.

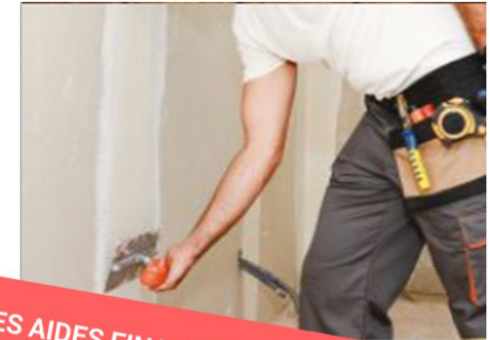


BENEFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE ASSISTANCE PERSONNALISEE ET D'UN CONSEIL INDEPENDANT POUR AVANCER SUR VOTRE PROJET

Un **diagnostic technique** de votre logement (mise aux normes, évaluation énergétique, adaptation), la **recherche et la mobilisation de nombreux financements** (aides financières directes, crédit d'impôts, prêts avantageux),... sont autant d'aides et de services auxquels vous pouvez prétendre.

EN PLUS !

Notre Commune s'investit pleinement dans cette démarche et entend valoriser et préserver le cadre de vie des habitants en attribuant aux propriétaires, suivant conditions, des aides pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique et/ou de ravalement de façade. Sont concernés les biens situés sur les hameaux de Masse-Bœuf, de Mentonne, Les Bigons ou encore La Carravane.



DES AIDES FINANCIERES DIRECTES
ET DES AVANTAGES FISCAUX POUR
FACILITER LA REALISATION DE
VOTRE PROJET !

Jusqu'à 80% d'aides financières

Pour vous accompagner, l'équipe d'animation de Citémétrie, missionnée par la CA Dracénoise, est à votre entière disposition, renseignez vous vite avant de démarrer votre projet

Permanences en Mairie le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 10h à 12h

0805.69.23.29 (numéro d'appel gratuit depuis un poste fixe)

pig-cad@citemetrie.fr